

SIPAC

BUREAU SYNDICAL DU 06 FEVRIER 2009

L'an deux mille neuf,

Le 6 février le bureau légalement convoqué, s'est réuni à 18 heures 30 en session ordinaire à la maison des associations de Gasville - Oisème, sous la présidence de M. Gérard CORNU, Président.

Etaient présents : Mmes et MM. Cornu, Ramond, Paul-Loubière, Lochon, Marie, Goimbault, Besnard, Rybarzyck, Sedillot, Géroutet

Excusés : MM. Guéret, Soulet, Billard, Dassier, Valor

Assistait également à la réunion : Aurélien Silly (conseil général)

◆ Validation des dossiers ORAC

Monsieur Le Président donne la parole à Madame Ramond qui présente les dossiers ORAC proposés par le comité de pilotage.

INTITULE DE L'OPERATION	ACTIVITE	MAITRE D'OUVRAGE	COMMUNE	COUT SUBVENTIONNABLE	TAUX	SUBVENTION	REMARQUES
Travaux de mises aux normes d'un laboratoire traiteur	Traiteur	CSO Evénement (M. Alexandre Bajaud)	Epernon	33 334 euros HT	30%	10 000 euros	Subvention plafond Fonds Etat
Achat de matériels de pizza et d'un bungalow	Pizzeria	Juju Pizza (M. Gérard Duchesne)	Nogent le Roi	23 594,38 euros HT	30%	7 078 euros	Fonds Etat
Achat de matériels et d'une vitrine	Epicerie	Epicerie Vival (Mme Natacha Herman)	Coulombs	31 607,34 euros HT	30%	9 482 euros	Fonds Etat
Travaux de mises aux normes de la boucherie et du laboratoire	Boucherie	Boucherie De Koninck (M. Patrick De Koninck)	Epernon	12 390,49 euros HT	30%	3 717 euros	Fonds Département
Travaux de création et achat de matériels	Institut de beauté	Institut Agapanthe (Mme Thais Populaire)	Maintenon	33 334 euros HT	30%	10 000 euros	Subvention plafond Fonds Département

Travaux de mises aux normes	Boulangerie	Boulangerie Delalande (M. Yannick Delalande)	St-Georges-sur-Eure	18 615,80 euros HT	30%	5 584 euros	Fonds Département
Achat d'un ensemble d'échafaudage	Couverture Charpente	Couverture Chabloz (M. Jean Michel Chabloz)	Croisilles	33 334 euros HT	30%	10 000 euros	Subvention plafond Fonds Département
Reprise du salon de coiffure, achat de matériel	Coiffure	CORA-LINE Coiffure (Mme Coraline Toussaint)	Maintenon	13 690,04 euros HT	30%	4 107 euros	Fonds Département

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve l'ensemble des dossiers présentés,
- Charge Monsieur Le Président de transmettre les dossiers au Département pour ceux qui relèvent des fonds départementaux,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

◆ **Point sur le contrat régional**

Monsieur Le Président fait un point sur le contrat régional. Il mentionne que le Pays a reçu un grand nombre de dossiers (date butoir fin janvier 2009), et qu'il convient désormais de rentrer dans l'enveloppe des 10 300 000 euros.

Il précise que trois secteurs de communauté de communes doivent arbitrer par rapport à leurs projets pour que l'on puisse arrêter la programmation.

Il mentionne également que pour les porteurs de projets de salles culturelles, il est indispensable de remplir la fiche programmation et de la retourner au Pays pour le 16 février 2009. Le Pays se chargera de transmettre ces éléments à la Région qui précisera les dossiers éligibles ou non.

◆ **Site Internet et Embauche d'un Animateur pour la Route du Blé**

Monsieur Le Président rappelle que suite au dernier comité de pilotage de la Route du Blé auquel il a assisté, il a été décidé, faute de financements d'abandonner le guide Gallimard et de proposer la réalisation d'un site internet et l'embauche d'un animateur. Le Pays Chartrain est sollicité pour une participation à la réalisation du site internet à hauteur de 2000 euros et pour l'animateur à hauteur de 3500 euros.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré :

- Accepte de participer à la mise en place du site internet de la Route du Blé à hauteur de 2 000 euros,
- Refuse la participation financière à l'embauche d'un animateur pour la Route du Blé à hauteur de 3 500 euros,
- Charge Monsieur le Président d'adresser un courrier à Monsieur Lirochon, Président de l'association Terre de Beauce,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

◆ **Durée d'Amortissement des Panneaux de Signalisation Routière et Touristique**

Monsieur Le Président rappelle que des panneaux de signalisation touristique et routière du Canal Louis XIV sont réalisés ou en cours de réalisation et qu'il est nécessaire de prévoir leur durée d'amortissement.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré :

- Décide de fixer la durée d'amortissement des panneaux de signalisation routière et touristique à 2 ans,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

◆ **Information sur les fonds européens Feader**

Monsieur Le Président donne la parole à Monsieur Harel qui précise les domaines d'intervention de ces fonds (le Pays Chartrain étant pour ces fonds dans la zone éligible), à savoir :

- l'hébergement touristique
- l'aide au dernier commerce dans sa spécialité
- les services à la population (enfance, jeunesse, maison de services...)

Une présentation de ces mesures est jointe en annexe et les services du Pays sont à la disposition des communes et intercommunalités pour des renseignements complémentaires. Le service instructeur est la DDAF (Direction de l'agriculture et de la Forêt à Chartres).

◆ **Désignation d'un 4^{ème} membre au comité de pilotage ORAC**

Monsieur Le Président rappelle la délibération du 29 mai 2008 désignant 3 membres comme représentant élus du Pays Chartrain au comité de pilotage ORAC.

Suite à la demande de Madame Rybarzyck, il est proposé de désigner au comité de pilotage ORAC un quatrième membre et d'intégrer Madame Rybarzyck au comité de pilotage ORAC.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré :

- Désigne un quatrième membre au comité de pilotage ORAC,
- Désigne Madame Rybarzyck comme quatrième membre du comité de pilotage ORAC,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 21 H 30

Le Président,

Les membres du bureau,